

# Press release

## Communiqué de presse

Luxembourg, le 5 mars 2010

### **JOURNÉE BOURSIÈRE 2010 : UNE PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE**

La Journée boursière - édition 2010 - s'est tenue le jeudi 4 mars au nouveau Centre de conférences du Kirchberg. Fait exceptionnel : cette année, près d'un millier de personnes représentant la place financière et divers secteurs de la vie économique et politique du pays y ont pris part. L'orateur invité de cet événement était Monsieur Luc Frieden, Ministre des Finances, qui a prononcé un discours sur le thème « Le Luxembourg dans l'ère du G 20 ».

Dans son mot de bienvenue, Monsieur Raymond Kirsch, Président du Conseil d'administration, a brossé un panorama rapide et précis des activités de la Bourse de Luxembourg en 2009 avant de commenter les résultats financiers de l'entreprise de marché luxembourgeoise. Il a notamment souligné le travail de la Bourse de Luxembourg qui a réussi à maintenir sa position de leader en Europe dans le domaine de la cotation de valeurs internationales en dépit de la crise. Le Président du Conseil d'administration a aussi tenu à saluer la bonne santé financière de la Société de la Bourse de Luxembourg dans la conjoncture difficile que traversent actuellement les marchés des capitaux. Monsieur Kirsch a conclu son intervention par un appel à tous les acteurs financiers pour qu'ils restent mobilisés face aux défis de la crise tout en veillant à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de la place de Luxembourg.

De son côté, Monsieur Luc Frieden, a saisi l'opportunité de la Journée boursière pour lancer un message fort à la communauté financière tant nationale qu'internationale. Dans son intervention, le Ministre des Finances s'est livré à un plaidoyer pour que la voix de l'Europe soit mieux entendue au niveau international, notamment dans la prise des décisions concernant la régulation et l'architecture de la sphère financière mondiale.

Le Ministre des Finances a par ailleurs analysé l'impact de la crise sur les activités de la place et son plan d'action pour permettre à celle-ci de conserver ses atouts majeurs tout en s'adaptant en fonction des changements qu'imposent la conjoncture actuelle et la compétition internationale. Après avoir assuré la communauté financière de l'engagement du Gouvernement en faveur du développement de la place, Monsieur Luc Frieden a dévoilé quelques pistes pour garantir la pérennité de celle-ci. Au cœur de celles-ci se trouvent l'innovation et la diversification des produits et services proposés ainsi que la concertation avec les professionnels. C'est dans ce cadre qu'il a situé la récente création du Haut Comité de la Place.

Monsieur Michel Maquil, Président du Comité de direction de la Bourse de Luxembourg, a, pour sa part, prononcé le mot de la fin. Il s'est attaché à présenter les principaux chantiers dans lesquels la Bourse de Luxembourg se trouve engagée dans le cadre de sa politique de diversification. Dans ce contexte, il a notamment évoqué le projet d'infrastructure qu'elle mène sur la place en synergie avec sa filiale, Finesti, dans le domaine des fonds d'investissement.

Après avoir réaffirmé ses ambitions et ses convictions par rapport à l'avenir de la place financière, le Président du Comité de direction de la Bourse de Luxembourg a invité l'auditoire à prolonger les échanges de vues dans le cadre convivial du cocktail et autour des stands d'informations aménagés sur place à cet effet.

*Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec Christian Descoups (tél. 47 79 36 272, [cde@bourse.lu](mailto:cde@bourse.lu)).*



Société de la Bourse de Luxembourg S.A.  
B.P. 165  
L-2011 Luxembourg  
Tél. 47 79 36-1  
Fax 47 32 98  
[info@bourse.lu](mailto:info@bourse.lu)  
<http://www.bourse.lu>

# Press release

## Communiqué de presse

### A propos de la Bourse de Luxembourg

La Société Anonyme de la Bourse de Luxembourg a commencé ses activités en 1929. Depuis sa création, elle a développé une expérience importante dans le domaine de la cotation et du négoce de valeurs mobilières de nature et d'origine géographique très variées. Aujourd'hui, la Bourse de Luxembourg a admis sur ses deux marchés (réglementé et Euro MTF) 31.000 émissions obligataires, ce qui représente 43% du total des obligations internationales cotées sur les bourses de l'UE. Elle cote également 7.250 parts d'organismes de placement collectif (OPC), libellés en une vingtaine de devises et proposant les possibilités d'investissements les plus variées, ainsi que 230 certificats représentatifs d'actions d'émetteurs établis dans des pays à économie en voie de transition.

Le portail de la Bourse, [www.bourse.lu](http://www.bourse.lu), fournit à l'investisseur un accès aux informations de marché relatives aux valeurs luxembourgeoises. Ces informations sont complétées par celles accessibles via le portail de Finesti ([www.finesti.com](http://www.finesti.com)), filiale spécialisée dans les données et documents relatifs aux fonds d'investissement.